



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 15 – décembre 2021

Bank Al Maghrib revoit à la hausse ses prévisions de croissance pour 2021

Le communiqué de presse publié à l'issue de la dernière réunion trimestrielle du Conseil de Bank Al Maghrib fait état de nouvelles projections macroéconomiques signalant une nette reprise de l'activité en 2021. Sous l'effet conjugué du succès de la campagne de vaccination, des mesures de soutien aux entreprises et des bonnes performances de la campagne agricole, l'institut d'émission table sur une croissance de 6,7 %, contre 6,2 % selon les précédentes estimations. Ce rebond est notamment tiré par une hausse de 18,8 % de la valeur ajoutée agricole, tandis que celle des activités non-agricoles devrait s'établir à 5,3 %. BAM anticipe également une consolidation du taux de croissance à 2,9 % en 2022.

S'agissant des autres prévisions, le déficit courant devrait ressortir à 2,5 % du PIB avant de se creuser à 5,3 % en 2022, notamment en raison du renchérissement des produits bruts importés, de la facture énergétique, et du recul progressif des recettes MRE après une année record en 2021 (près de 95 Md MAD de recettes). Le déficit budgétaire devrait quant à lui s'améliorer, passant de 7,6 % du PIB en 2020 à 6,9 % en 2021. En outre, BAM a annoncé maintenir le taux directeur à 1,5 %.

LE CHIFFRE À RETENIR

6,7 %

Selon les dernières prévisions de Bank Al Maghrib, l'économie marocaine devrait enregistrer un rebond de 6,7 % en 2021.



Macroéconomie, commerce, finances

Inflation : nette hausse de l'Indice des prix à la consommation en novembre

Selon le Haut Commissariat au Plan, l'indice des prix à la consommation a connu une hausse de 2,6 % en novembre comparé au même mois de l'année précédente. Ce regain est en partie tiré par les prix des produits alimentaires, en augmentation de 2,9 %, après une hausse de 1 % au mois d'octobre. Autre évolution notable, le prix des transports s'inscrit en nette hausse de 7,1 % en glissement annuel. L'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatils et les produits à tarifs publics, a augmenté de 2,9 % sur la même période. Alors que de nombreux pays sont confrontés à un regain de l'inflation, la hausse de l'IPC au Maroc est particulièrement tributaire de l'évolution du cours des matières premières et des coûts logistiques. Pour rappel, Bank Al Maghrib prévoit un taux d'inflation de 1,4 % sur l'année 2021, après 0,7 % en 2020.

Le CESE propose une série de mesures pour réduire le poids de l'économie informelle

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a publié un [avis](#) énonçant différentes mesures afin de résorber l'économie informelle au Maroc. Malgré la prise en compte de ce phénomène par les pouvoirs publics, le CESE rappelle que l'économie informelle représente près de 30 % du PIB, et estime qu'entre 50 % et 80 % de la population active occupée exerce une activité informelle. Parmi les différentes mesures avancées, la

suppression de barrières réglementaires qui entravent la formalisation, l'amélioration du statut d'auto-entrepreneur afin de rendre ce dernier plus attractif ou encore la diversification des moyens de financement, notamment en élargissant la liste des objectifs visés par le fonds Mohammed VI. Selon le CESE, la mise en place d'une stratégie intégrée permettrait de ramener le poids de l'emploi informel dans l'emploi total à environ 20 %, soit une moyenne relativement proche des pays développés.

OMPIC : les créations de sociétés en hausse

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a tenu vendredi 17 décembre la réunion de son Conseil d'administration en présence de Ryad Mezzour, ministre de l'Industrie et du commerce. Selon les statistiques publiées à cette occasion, 113 380 demandes de noms commerciaux (reflétant les intentions de création d'entreprises) ont été délivrées à fin octobre 2021, soit une hausse de 28 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance haussière se retrouve également dans la création d'entreprises effective. A fin septembre 2021, l'OMPIC a recensé 80 324 entreprises immatriculées au registre de commerce contre 57 071 l'année précédente, soit une augmentation de 41 %. Autre indicateur témoignant de cette dynamique entrepreneuriale, 2 255 demandes de brevets ont été déposées, avec une hausse de 10 % des dépôts d'origine marocaine.

Mission annuelle du FMI au Maroc

Une délégation du FMI a conduit une mission virtuelle au Maroc au titre de l'article 4 de l'institution. Dans un communiqué de presse publié à l'issue de la mission, le FMI a salué la

décision de Bank Al Maghrib de lever un certain nombre d'obligations prudentielles lors de la pandémie afin de soutenir le secteur bancaire. L'organisation onusienne recommande l'accélération de la mise en place d'un marché secondaire des créances en souffrance, qui ont connu une hausse notable depuis la crise du Covid. Le FMI soutient également l'orientation accommodante de la politique monétaire, alors que les pressions inflationnistes demeurent contenues par rapport aux autres pays de la région.

Fitch maintient sa note souveraine pour le Maroc

Fitch ratings a confirmé la note de défaut émetteur (IDR) en devises étrangères à long terme du Maroc à «BB+» avec une perspective stable. L'agence a justifié cette décision par la stabilité macroéconomique du Royaume ainsi que la faible part de la dette en devises étrangères dans la dette totale du pays. Pour rappel, Fitch avait dégradé la note souveraine du Maroc en octobre 2020 de BBB- à BB+, faisant ainsi perdre au Maroc son investment grade.

Industries, énergies, environnement, transports

Signature d'un accord de fourniture de gaz naturel entre l'ONEE et Sound Energy

Sound Energy, la société britannique détenant la concession gazière de Tendara, dans l'Oriental, a conclu un accord contraignant de fourniture de gaz naturel avec l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE), dans le cadre de la phase 2 du développement de ladite concession.

Aux termes de ce contrat, Sound Energy s'engage à livrer à l'ONEE un volume contractuel annuel allant jusqu'à 350 M m³ de gaz naturel par an pour une période de 10 ans, avec un volume annuel "take or pay" de 300 M m³. Ces livraisons de gaz naturel auront pour vocation d'approvisionner les centrales électriques thermiques de Tahaddart et Aïn Béni Mathar, auparavant alimentées par le gaz importé d'Algérie via le Gazoduc Maghreb Europe (GME). C'est d'ailleurs par ce même gazoduc que Sound Energy livrera son gaz à l'ONEE, permettant ainsi son redémarrage. Le contrat en question est toutefois subordonné à divers paramètres, dans un délai de 90 jours suivant sa signature, à commencer par la conclusion d'un accord d'interconnexion avec l'opérateur du GME permettant son raccordement à la concession de Tendara, mais aussi l'octroi des autorisations nécessaires à la construction des installations gazières soumis à l'approbation des ministères marocains impliqués. Cet accord de vente avec l'ONEE vient s'ajouter à l'accord d'approvisionnement en GNL conclu en juillet dernier entre Sound Energy et le distributeur d'hydrocarbures Afriquia Gaz, pour un volume de 100 M m³ par an pendant 10 ans. La signature de ce contrat constitue un premier pas vers une moindre dépendance aux importations de gaz pour le Maroc, qui entend développer sa production nationale, face au constat d'un potentiel d'exploration encore sous exploité.

Hydrogène : accord de coopération tripartite entre l'Université Mohammed VI Polytechnique, l'IRESN et le groupe OCP

L'université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et en Énergies Nouvelles (IRESN) et le Groupe OCP ont signé un accord de coopération pour la mise en place d'une plateforme dédiée à la recherche, au développement et à l'innovation dans la filière de l'Hydrogène Vert et ses applications. Cette plateforme, intitulée GREEN H2A, aura pour vocation de devenir une entité

structurante de l'écosystème de l'Hydrogène Vert marocain, aux côtés de la Commission Nationale de l'Hydrogène Vert et du Cluster Green H2 Maroc, contribuant à accélérer le déploiement et la mise à l'échelle d'une filière hydrogène industrielle au Maroc. Elle jouera notamment un rôle clé dans la production de savoirs et d'expertise afin d'éclairer l'orientation des politiques publiques dans le secteur, ainsi que dans la formation de ressources humaines qualifiées. La plateforme Green H2A développera ainsi plusieurs projets pilotes, à commencer par le projet de production d'ammoniac vert destiné à l'industrie des engrais, porté par le Groupe OCP, qui accueillera par ailleurs la plateforme sur son site industriel de Jojr Lasfar.

Services, tourisme, santé, innovation

Prix Sanofi de recherche en diabète

La 4^e édition des « Sanofi diabète research awards », récompensant les meilleurs travaux de recherche sur le diabète, s'est tenue samedi 18 décembre à Skhirat. Deux chercheuses sont arrivées en tête du podium, Imane Motaib de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé de Casablanca et Imane Rami du CHU d'Oujda. Leurs recherches se concentrent sur l'apport de l'intelligence artificielle dans la définition des facteurs de risques de déséquilibre chez les patients diabétiques et sur le développement d'une plateforme digitale permettant aux patients d'avoir accès à l'information sur leur maladie. Lancé en 2018 à l'initiative de Sanofi Maroc, en collaboration avec la société marocaine d'endocrinologie-diabétologie-nutrition (SMEDIAN) et placé sous l'égide du ministère de la Santé, ce prix a pour objectif de contribuer au développement de la

recherche biomédicale en général et sur le diabète en particulier.

Trois startups de l'incubateur Kluster de la CFCIM décrochent une subvention de Tamwilcom

Le 10 décembre dernier s'est réuni le comité de financement dans le cadre du programme Innov Idea de TAMWILCOM (ex-CCG) dont est partenaire le Kluster CFCIM. Ce comité a ainsi examiné les demandes de subvention de trois startups incubées au sein du Kluster CFCIM depuis juillet dernier et qui bénéficient ainsi d'un accompagnement complet (mentorat, formation, suivi personnalisé, préparation de leur dossier pour le comité de financement...). À l'issue des délibérations, la subvention d'un montant compris entre 100 000 et 200 000 MAD, a été accordée à l'unanimité aux trois startups candidates : TADWIR, coopérative spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets (abat de volaille, de poissons, papier, carton, plastique, marc de café...), GREEN IRRIG, startup qui a développé un système de drainage souterrain plus économique en eau que les systèmes de nano-irrigation classiques et enfin SOLAR iCLEANER, startup qui développe des robots autonomes de maintenance et de nettoyage des centrales solaires (panneaux solaires ou centrales solaires thermodynamiques).

Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

Adoption par le gouvernement du projet de loi portant création du Registre national agricole (RNA)

Le Conseil de gouvernement a adopté jeudi 2 décembre le projet de loi n°80.21 relatif à la création du Registre National Agricole (RNA). Basé sur le Recensement Général de l'Agriculture, mis en place en 2016, le RNA consiste en un recensement de l'ensemble des exploitants et des exploitations agricoles du pays ainsi que de leur localisation géographique. Inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie « Génération Green », ce registre constituera une précieuse base de données, permettant d'améliorer le pilotage des politiques publiques dans le secteur agricole ainsi que l'élaboration de la stratégie de développement agricole et sa mise en œuvre. Il devrait également permettre un meilleur ciblage des aides de l'État, et faciliter l'accès pour les exploitants, qui se verront tous dotés d'un identifiant unique. Le RNA devrait également jouer un rôle central dans le chantier de la généralisation de la protection sociale, permettant de l'élargir à l'ensemble des agriculteurs, qui pourront désormais bénéficier de diverses prestations sociales et de la couverture médicale.

Le chiffre d'affaires du groupe OCP en hausse de 38 % à fin septembre

Le groupe OCP a récemment communiqué sur ses performances financières de l'année 2021. Ainsi, à la fin septembre, le groupe enregistrait un chiffre d'affaire de 57,64 Md MAD, en hausse de

38 % par rapport à la même période l'année dernière. Cette bonne performance s'explique essentiellement par la hausse des prix de ventes des trois catégories de produits commercialisées par l'OCP, à savoir « Roche », « Acide » et « Engrais », en raison d'une forte demande mondiale dans un contexte de resserrement de l'offre. Cette hausse des prix de vente a notamment permis au Groupe OCP de neutraliser l'augmentation du coût des matières premières, notamment l'ammoniac et le soufre. Par ailleurs, le groupe souligne une transition de la demande vers l'acide phosphorique au détriment des engrais. Ainsi, ce produit enregistre une hausse de chiffre d'affaire de 47%, grâce à l'augmentation des prix et des volumes de vente. Le chiffre d'affaires « Engrais » enregistre néanmoins une hausse de 41 % par rapport à septembre 2020. En particulier, les engrais phosphatés représentent 60 % du chiffre d'affaires du groupe et 37 % des exportations d'engrais. Ces hausses compensent largement la diminution des volumes d'engrais exportés.

Organisation d'une journée d'étude sur l'agriculture de précision et intelligente dans l'Agropole de Berkane

Le samedi 11 décembre, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki, a présidé une journée d'étude sur l'agriculture de précision et intelligente dans l'Agropole de Berkane. Cette journée s'inscrivait dans la démarche d'innovation et de développement digital du secteur agricole marocain telle que pensée dans la stratégie Génération Green. Cette dernière prévoit notamment le développement d'outils digitaux afin d'améliorer les méthodes de travail des agriculteurs marocains tout au long de la chaîne de valeur, notamment à travers des systèmes de contrôles à distance et de rationalisation de l'utilisation des intrants. Ont

également participé à cette journée le Gouverneur de la province de Berkane et le Président de la Chambre d'Agriculture de la région de l'Oriental, aux côtés des élus locaux, des professionnels du secteur et des chercheurs. Cette visite a également été l'occasion pour le ministre de procéder au lancement de plusieurs projets de développement et ainsi que d'effectuer des visites de terrain de projets en cours au niveau de la province de Berkane.

Bailleurs internationaux

L'AFD accorde deux nouveaux prêts au Maroc pour la généralisation de l'AMO et l'égalité des genres

La mardi 7 décembre, en présence de M. Fouzi Lekjaa, ministre chargé du budget et de Son Excellence Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc, ont été signées deux importantes conventions de financement entre le Maroc et l'Agence Française de Développement (AFD), pour un montant total de 200 M EUR. La première convention porte sur un prêt de 150 M EUR visant à accompagner le Royaume dans sa réforme de la protection sociale, en particulier la généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), qui ambitionne d'intégrer 22 millions de personnes supplémentaires, ainsi que le renforcement du système de santé. Ce prêt sera accompagné d'une subvention de 4 M EUR qui financera une assistance technique mise en œuvre par Expertise France. La seconde convention concerne un prêt de 50 M EUR pour développer l'institutionnalisation et l'opérationnalisation de la budgétisation sensible au genre (BSG), procédé visant à orienter les politiques publiques de manière à ce qu'elles contribuent à la réduction des inégalités de genre. Ce prêt s'inscrit dans la continuité d'un financement antérieur de 100 M

EUR octroyé en 2019, et bénéficie de l'appui conjoint de l'AFD, de l'Union Européenne et d'ONU Femmes.

La Banque Mondiale approuve un prêt de 450 M USD pour la modernisation du secteur public au Maroc

Le Conseil d'administration de la Banque Mondiale a approuvé mercredi 15 décembre un prêt de 450 M USD pour soutenir la mise en œuvre des réformes du secteur public au Maroc. Intitulé « Ennajaa » (performance), ce programme est articulé autour de trois axes. Le premier vise à améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses publiques. Le deuxième se focalise sur le recouvrement des recettes fiscales, notamment en simplifiant le cadre existant en matière de fiscalité locale. Le troisième axe devrait se concentrer sur la mise en œuvre de dispositifs numériques au sein de l'administration, afin de fournir aux utilisateurs un accès intégré aux services publics et aux données.

La Banque Africaine de Développement octroie un prêt de 70 M EUR pour renforcer l'accès à l'eau potable

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé vendredi 17 décembre un prêt de 70 M EUR pour la mise en œuvre d'un projet de renforcement du système d'eau potable pour les villes de Meknès, Tissa, Missour et Outat el Haj. Le projet vise à augmenter les capacités de stockage et à maîtriser les fuites d'eau. Alors que le Maroc fait face à une dégradation de ses ressources hydrique, la gestion de l'eau potable est un enjeu particulièrement important pour le pays.

L'AFD octroie 33 M EUR pour une ligne de bus à Agadir

Le jeudi 9 décembre a été signée en présence de Hélène Le Gal, Ambassadrice de France au Maroc une convention de partenariat entre l'Agence Française de Développement et la SDL Grand Agadir pour la mobilité et les déplacements urbains. Cette convention porte sur l'octroi d'un prêt de 33 M EUR pour la réalisation en cours de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) Amalway Agadir Trambus. Inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Développement Urbain de la ville d'Agadir 2020-2024, acté par le Roi Mohammed VI, le projet devrait disposer d'un budget de 1,2 Md MAD. Le prêt de l'AFD vient donc compléter les contributions des autres partenaires, à savoir le Fonds d'accompagnement des réformes de transport (378 M MAD), la région Souss-Massa (160 M MAD) et la Commune d'Agadir (302 M MAD). La ligne de bus, dont la mise en service est prévue pour 2023, permettra de relier le port d'Agadir à Tikiouine en 45 min grâce à un trajet de 15,5 km, 35 stations et 6 pôles d'échanges. En parallèle de ce prêt, l'AFD a octroyé à la SDL Agadir Mobilité un financement additionnel de 300 000 EUR dédié à l'assistance technique et aux études structurantes pour l'exploitation de la ligne de BHNS, afin d'accompagner son statut naissant de gestionnaire du réseau des transports collectifs.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bouvier
Rédacteurs : Léo Mineur, Mélissa Vallée

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.